

du 12 novembre au 31 décembre 2020 inclus.



Bonus Orange **re**prise

du 12 novembre au 31 décembre 2020 inclus

+100€ de bonus sur votre reprise pour l'achat d'un

iPhone 12 ou iPhone 12 Pro ⁽¹⁾

Code bonus : **APPIP12**

Offre limitée aux 100 premières reprises



iPhone 12 Pro

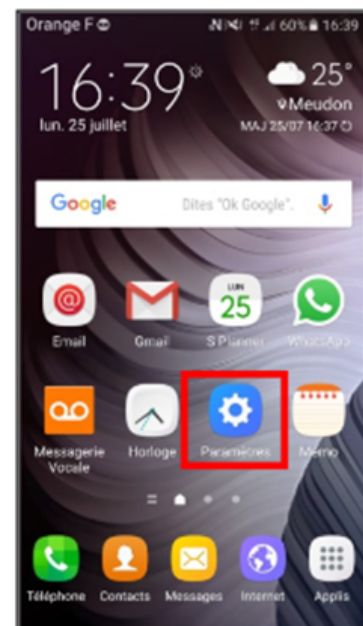
DAS (2) tête: 0,99 W/Kg
DAS (2) corps : 0,99 W/Kg
DAS (2) membre: 3,85 W/Kg

(1)Offre soumise à conditions, disponible du 12 novembre au 31 décembre 2020 en France métropolitaine et réservée aux professionnels (sur fourniture de justificatifs professionnels). Conditions et détails sur www.orangepro.fr. Bénéficiez d'un bonus de 100 euros dans le cadre du programme de reprise du mobile, pour toute souscription d'un contrat mobile Open Pro (avec 12 mois d'engagement minimum) et de l'achat concomitant d'un Apple iPhone 12 ou iPhone 12 Pro. Offre limitée aux 100 premiers terminaux repris dans le cadre du programme de reprise de mobile. Offre limitée par ailleurs à 10 bonus par n°SIREN et pour chaque n°SIREN, un seul bonus possible par ancien terminal repris. Offre valable sous réserve d'être éligible au programme de reprise du mobile. Le bonus reprise s'applique à tout terminal mobile ayant encore une valeur. Pour être éligible, votre mobile (ou votre tablette) doit avoir une valeur de reprise de 2€ minimum (voir conditions sur le site : <https://reprise.orange-business.com>). (2)Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 2 W/kg pour la tête et le tronc et de 4 W/kg pour les membres. Reportez-vous à la brochure du constructeur pour toutes spécificités et informations techniques/ ou DAS transmis par le constructeur.

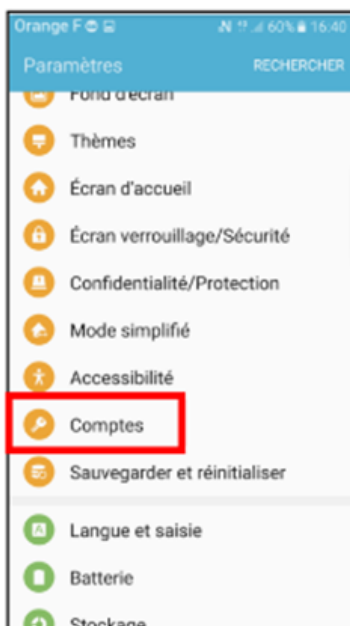
**reprise d'un appareil sous Android ou sous iOS 7
et plus récent**

Supprimez le compte Gmail sur terminaux Android

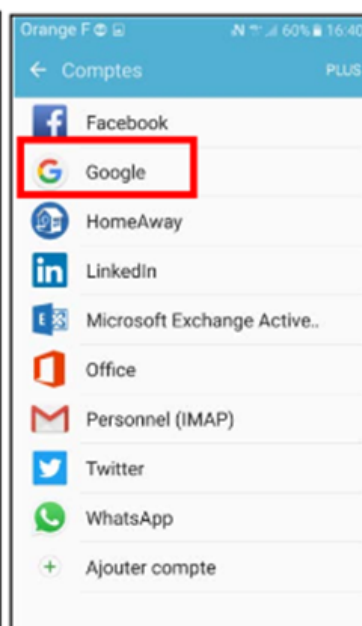
(= smartphones sauf Apple et Microsoft/Lumia)



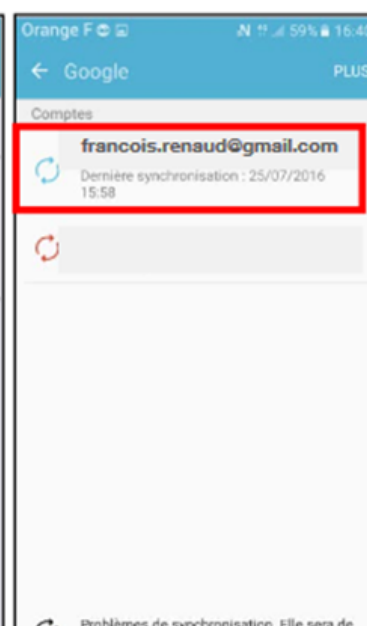
Menu
« Paramètres »



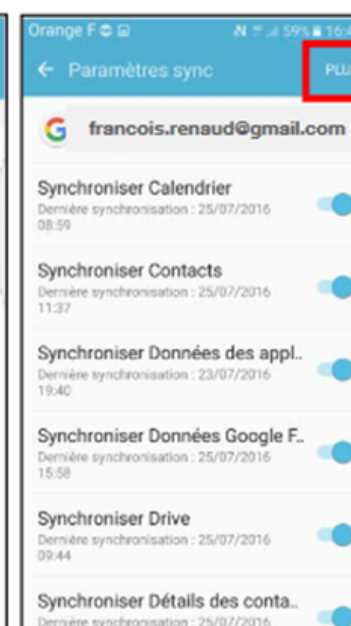
Sélectionner
« comptes »



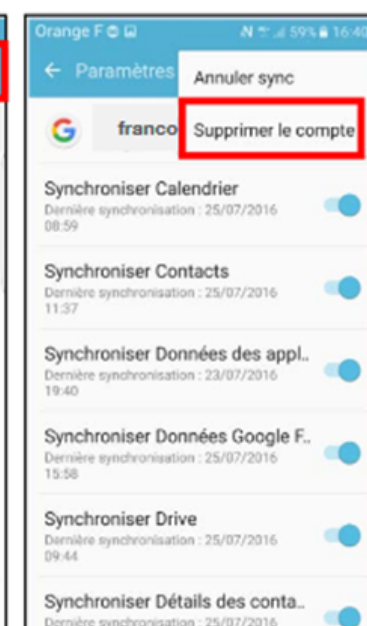
Sélectionner
« Google »



Choisir le(s) compte(s)
gmail



Ouvrir le menu
« Plus »



Valider
« Supprimer le compte »

Désactivez la localisation sous iOS 7

Avant toute reprise d'un iPad ou d'un iPhone avec iOS 7 et plus récent (tous les iPhones à partir du 4, et tous les iPad sauf la 1ère génération) vous devez IMPERATIVEMENT demander au client d'effectuer la procédure de désactivation de la fonction « localiser mon iPhone ».

A défaut de désactivation, l'Équipement ne pourra être repris par Orange Business Services.



menu « Réglages »



sélectionnez « iCloud »



décochez la fonction « Localiser »



indiquez le mot de passe Apple

une fois cette réinitialisation terminée, n'effectuez pas la procédure d'activation